



HandiActes Association loi 1901

Agir ensemble pour l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap.

L'information

L'accès aux droits et l'amélioration de la législation
Les solutions pratiques

L'association fonctionne sur le principe de l'échange*

Prochaine réunion : samedi 14 février

Réunions suivantes : samedi 14 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin, 11 juillet, 19 septembre.

La réunion annoncée pour le 14 août dans le CR précédent est annulée (veille du 15 août + vacances)

Compte rendu du 17 janvier 2009

Participants : Eric Averlant, Carmen Averlant, Daniel Garnier, Yvonne Garnier, Béatrice Kovacs, Christine Martina, Maria Mazire, Isabelle Boyer

Prise de notes et compte-rendu : Isabelle

Actions

- **Commission d'accessibilité à Villiers du 4 décembre** : Isabelle a envoyé à tous les internautes un courriel de réactions personnelles à la réception du précédent compte-rendu. Erreur de manipulation, l'envoi n'a pas été effectué. Puisque c'est moi qui rédige ce CR, j'en profite pour vous faire part de ce courriel qui ne vous est pas parvenu et qui introduit la discussion qui a eu lieu à la réunion :

Voici ma réaction au paragraphe qui concerne la commission d'accessibilité du 4 décembre. Le climat a eu l'air un peu tendu et peu favorable à la discussion. Il est certain qu'être invité pour entériner un calendrier et un programme restreint d'améliorations effectives est décevant. Mais depuis que je suis aussi de l'autre côté de la barrière (conseillère municipale dans ma commune), je trouve que dans ce que tu rapportes, Daniel, il n'y a pas que du négatif. Le projet de passer par une étude est sage et en quelque sorte un passage obligé. On peut certes se dire que cette étude est chère et que ces 80 000 euros pourraient financer beaucoup de fauteuils ou autres matériels... Mais ce montant ne m'étonne pas vraiment, si l'étude est exhaustive et bien menée. Et celui qui commande une étude est tout de même sensé au final en suivre les conclusions et recommandations. Accrochez-vous, malgré cette mauvaise impression initiale, et surveillez la sortie de cette étude!

Quand je vois la difficulté de gérer un budget communal, ce que vous rapportez ne m'étonne pas : en fait, il faut sans cesse faire des compromis, reporter à plus tard... La mise aux normes est l'objectif premier, et l'obsession de tous, je peux en témoigner. Et Dieu que cela coûte cher!

ⁱⁱ Nous écrire : HandiActes chez Garnier Carrée 7 rue des Chapelles 94 350 Villiers sur Marne
chez Yvonne Garnier 57 rue de Picardie 94 510 La Queue en Brie

Par e-mail : handiactes@handiactes.org

Echanger sur notre Blog : <http://www.handiactes.org/blog> ou Consulter notre site : <http://www.handiactes.org>

Courage donc, pour établir un dialogue et vous faire entendre dans ces conditions peu favorables...

La discussion a posé la question : « Faut-il continuer à participer à cette commission ? » Il est décidé de poursuivre cette participation : L'association HandiActes a un rôle important à jouer dans cette commission tripartite (rôle de participation, de contrôle, d'information...) Notamment faire connaître ce qui est proposé par cette commission, enquêter sur les besoins de la population... Comment ? Actions sur les marchés, rencontre de la population, distribution d'un tract dans toutes les boîtes aux lettres de la commune (action d'envergure, à organiser).

Le tract : **chacun rédige un projet de texte** qui sera mis en forme à la prochaine réunion, le 14 février. Il s'agit de solliciter des témoignages, des idées, des demandes et des besoins précis. Réponses proposées par e-mail ou courrier...

Partenariat : proposition d'action à étudier.

Daniel explique qu'un partenariat pourrait être envisagé avec une association « action culturelle éducative ». qui se crée actuellement dans le 93. Elle est fondée par le neveu de Marie-Noëlle qui est guide accrédité pour le Musée de l'Immigration. Dans une démarche de lutte « contre les idées reçues qui circulent » ; des animations, des ateliers, des visites de musées seront montés avec des collégiens et lycéens. Daniel pense que des interventions dans les collèges et les écoles seraient intéressantes pour HandiActes. Maria est partante, les autres se disent moins disponibles pour cette action .

Subventions :

- Demandons-nous la subvention de la municipalité de Villiers ? Bénéficiaire d'une subvention peut poser problème par rapport à notre indépendance... mais les avis sont partagés. Après discussion, nous votons. 2 voix pour demander cette subvention, 3 abstentions, 3 voix contre. Donc nous ne solliciterons pas cette subvention. (NB : à ce jour, nous avons 601 euros en caisse).
- Subvention du Conseil Général : elle nous est allouée pour la participation à la Journée de Solidarité du 13 décembre. En attente.

Matériel pour les animations (diplômes) :

Faut-il améliorer ou modifier les diplômes, avec des présentations différentes selon les épreuves réalisables dans chaque situation (parfois pas de place pour le parcours, par exemple). On décide de ne pas trop compliquer les choses.

Puisque nous en avons les moyens, nous référons des tirages pour les diplômes, sur papier épais, en couleurs, avec couronne de lauriers (eh oui !) ou illustration appropriée. Eric propose de faire une maquette...

La journée de solidarité du samedi 13 décembre : Béatrice et Christine sont chaudement félicitées par tous pour leur participation à cette journée.

Formation au langage des signes : Béatrice a encore essuyé un refus pour effectuer dans le cadre de son travail un stage de formation en langue des signes. Ce refus n'est pas justifié et cela est regrettable.

Désengagement en toute amitié :

Eric souhaite se désengager de son action dans l'association. Il explique que l'objectif qu'il s'était fixé concernant le site internet et la gestion du blog a été difficile à mettre en œuvre et demande une grande disponibilité, voire un engagement à temps plein pour insuffler au blog une vitalité et un dynamisme plus grands.

Eric reste cependant adhérent et ami, il considère cette expérience comme très positive et dit qu'il a beaucoup appris en réalisant ce travail. Il accepte de rester notre ressource technique pour le site (mise en ligne des comptes-rendus) et pour le blog. Daniel dit qu'il apprécie particulièrement le travail effectué par Eric. L'outil créé est remarquable et a eu un rôle stimulant pour l'association.

Dossier accessibilité :

Yvonne nous informe de ce que la nouvelle université René Descartes de Marne-la-Vallée est entièrement accessible aux handicapés.

Forum de La Queue-en-Brie

Après notre participation à ce forum en juin dernier (succès et moment fort pour l'association) nous décidons d'y participer cette année. Béatrice et Yvonne surveilleront le calendrier (pour l'inscription notamment).

Amis :

Yvonne nous donne de **bonnes nouvelles d'Edith**, nous sommes heureux de savoir qu'elle peut marcher et se déplacer enfin librement.

Agnès Vilain de l'association Faire des Egaux nous a envoyé la lettre d'information Les échos des égaux N° 2. Nous vous la retransmettons à la suite de ce compte-rendu.

Appel à cotisations pour 2009

Vous pouvez dès maintenant envoyer votre cotisation pour cette nouvelle année. Isabelle enverra comme l'année dernière les cartes d'adhérents (envoi postal ou internet).

Rappel de nos statuts : Cotisation annuelle libre avec un minimum du montant de trois timbres-poste. Merci de préciser les noms des adhérents pour les couples et les familles.

En 2008, HandiActes a compté 21 adhérents.
--

Les galettes étaient délicieuses...



Et Christine fut couronnée !

